
Donnez-Prenez Zone de Gratuité / Sensibilisation au réemploi

Syndicat mixte Cyclad

1 rue Julia et Maurice Marcou

17700 Surgères

[Voir le site internet](#)

Charles-adrien Beneteau

ca.beneteau@cyclad.org

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le SMICTOM d'Aunis et des Vals de Saintonge (SMICTOM VALS AUNIS) est le syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets du nord de la Charente-Maritime. Son territoire est constitué de 14 communautés de communes et de 3 communes non regroupées soit 208 communes et environ 216 000 habitants. Le SMICTOM VALS AUNIS assure la collecte, le traitement, la valorisation des déchets des ménages et la gestion des déchetteries.

Le SMICTOM VALS AUNIS a signé son Programme Local de Prévention des Déchets en décembre 2009. Ce programme repose notamment sur une opération de grande ampleur en faveur du compostage à domicile engagée en 2008, avec plus de 17 500 foyers sensibilisés et équipés à la fin de l'année 2011.

Une autre partie du Programme Local est consacrée au réemploi et aux moyens de la favoriser. Selon l'ADEME, en pratiquant le réemploi, on peut éviter 13kg de déchets par personne et par an. Dans ce cadre, le SMICTOM VALS AUNIS établit des partenariats avec les associations locales et valorise le travail des boutiques solidaires déjà implantées sur le territoire.

Afin de sensibiliser les habitants, il a été décidé d'organiser avec les associations solidaires du Pays d'Aunis, une journée événement à l'occasion de la SERD 2011: **une zone de gratuité** à l'échelle du Pays d'Aunis.

Qu'est ce qu'une zone de gratuité ?

Ce n'est pas un vide grenier car il n'y a rien à acheter. Ce n'est pas un troc car il n'y a pas d'échange. C'est un espace où vous pouvez déposer ce dont vous n'avez plus besoin (à condition que ce soit propre et réutilisable) et où vous pouvez prendre ce que vous voulez même si vous n'avez rien déposé.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

1/ Promouvoir le réemploi des objets et des biens de consommation auprès du grand public

Au moment de jeter : favoriser les gestes de donner, vendre, échanger, prêter...

Au moment d'acheter : favoriser l'achat d'occasion, l'emprunt, l'achat à plusieurs...

2/ Faire connaître les boutiques solidaires du Pays d'Aunis pour le dépôt et l'achat : le CAC (canton de Surgères), l'Espace Mosaïque (canton de Courçon), AISIA (canton d'Aigrefeuille et de La Jarrie), les Secours Catholiques de Marans et de Surgères.

Résultats quantitatifs

- Un nombre de visiteurs inattendu : plus de 2 500 personnes sur la journée.
- Un équilibre entre le don et la récupération (sauf le textile en surplus).
- 1 tonne de textile a donc été donné au Relais Poitou-Charentes
- A l'issu de la journée, 8 m3 de cartons vides et d'objets inutilisables (2 cartons de vaisselle cassée et 3 cartons de livres) ont été évacués
- Les associations solidaires commencent à voir les effets de cette action sur la fréquentation de leurs boutiques. Un partenariat avec la Chinetterie de St Jean de Liversay nous permet d'obtenir les tonnages évités chaque année grâce au réemploi.

Résultats qualitatifs

- Le principal résultat de ce projet est un rapprochement fort des dynamiques locales à la fois entre les partenaires (associations et collectivités) et les thématiques (déchets et solidarité)
- Les guides composteurs bénévoles du SMICTOM VALS AUNIS ont participé à l'évènement pour un stand jardinage (dons de plants, bulbes, matériel...)
- Une enquête réalisée le jour même auprès de 89 visiteurs a mis en valeur :

Une satisfaction unanime du public

Un fort impact de la distribution de flyers dans toutes les boîtes aux lettres

Une reconnaissance partagée de l'organisation entre le SMICTOM VALS AUNIS et les associations

- Avec la diffusion des coordonnées et horaires des boutiques solidaires via la plaquette distribuée, les visiteurs ont été incités à consommer autrement et à moins jeter.

MISE EN OEUVRE

Planning

2010 : Planification d'une journée événementielle sur le don dans le Programme Local pour l'année 2011

27 juin 2011 : Première rencontre entre le SMICTOM VALS AUNIS et l'ensemble des associations solidaires du Pays d'Aunis dans la cadre de l'implantation d'une filière textile sur le territoire, proposition d'un partenariat autour d'une plaquette de présentation des boutiques solidaires et d'un événementiel autour du réemploi et de la solidarité

19 septembre 2011 : Présentation du projet de plaquette de présentation des boutiques solidaires, présentation d'une proposition d'organisation et de la communication pour la zone de gratuité

10 octobre 2011 : Présentation de la campagne de communication choisie, point sur le matériel nécessaire et répartition des tâches (restauration, buvette, mise en place...)

4 novembre 2011 : Dernières modifications de la plaquette de présentation des boutiques solidaires, point sur le planning de la journée et sur le matériel à prévoir par chacun, répartition des outils de communication pour chacun

7 novembre 2011 : Lancement de la campagne de communication avec la distribution des flyers par La Poste à l'ensemble des foyers du Pays d'Aunis (avec STOP PUB)

18 novembre 2011 : Préparation de la salle

19 novembre 2011 : Donnez/Prenez - Zone de gratuité

- 9h : ouverture de la zone de gratuité
- 11h30 : Cocktail et Point Presse
- 12h-14h : Stand restauration.
- 19h : Apéro-Concert zéro déchet
- 20h : fermeture

9 décembre 2011 : Bilan avec les associations partenaires

21 février 2012 : Pot de remerciement avec l'ensemble des bénévoles présents sur la journée et présentation du projet 2012

Moyens humains

- Le service communication du SMICTOM VALS AUNIS : Responsable de service, Animatrice du Programme, Assistante de communication, 2 agents de communication de proximité
- Une quarantaine de bénévoles et salariés des associations solidaires

Moyens financiers

- Insertions publicitaires presse et radio : 1 489,50€
- Distribution La Poste : 4249,13€
- Graphiste : 1048,22€
- Imprimerie : 1 988,72€
- Société de production pour le concert et SACEM : 320,43€
- Restauration et boissons : 726,69€
- Matériel divers : 30,76€

Soit au total : 9 853,45€ HT (0,17€ par habitant du territoire concerné)

Moyens techniques

La salle, les tivolis, les tables, la scène...nous ont été gracieusement mis à disposition et installés par la Mairie de Surgères

Partenaires mobilisés

L'ensemble des associations solidaires du Pays d'Aunis à savoir : le CAC (canton de Surgères), l'Espace Mosaïque (canton de Courçon), AISIA (canton d'Aigrefeuille et de La Jarrie), les Secours Catholiques de Marans et de Surgères.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action nécessite, pour être répliquable, le montage de partenariats et la création d'un réseau (s'il est inexistant) des acteurs de l'économie sociale et solidaire du territoire. Une zone de gratuité peut être reproduite à des échelles différentes. Le SMICTOM VALS AUNIS propose par exemple depuis 2008 une zone de gratuité permanente à l'usage des salariés de la structure dans ses locaux. Cette idée a d'ores et déjà été reprise au sein d'autres collectivités, entreprises et établissements scolaires.

Cette action a été présentée lors des rencontres régionales déchets et prévention en Poitou-Charentes et de nombreuses collectivités se sont montrées intéressées par le concept. Le SMICTOM VALS AUNIS renouvellera en 2012 cette opération, sur une autre commune. En 2013, cet évènement devrait être déplacé sur le 2ème Pays du syndicat : le Pays des Vals de Saintonge.

Difficultés rencontrées

Les zones de gratuité reposent sur des valeurs de solidarité indissociables du réemploi et de la réduction des déchets. Malgré ce constat, il est inhabituel voire inédit qu'une zone de gratuité de cette ampleur soit institutionnalisée. Elles sont habituellement organisées par des associations, dans des centres sociaux, lors de festivals...

Recommandations éventuelles

Prévoir un service d'accueil un peu "musclé" pour éviter que les donateurs ne soient dévalisés avant d'avoir pu déposer leurs dons.

Mots clés

REEMPLOI | RECYCLERIE | ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) | MENAGE | CONSOMMATION DURABLE | COOPERATION LOCALE | CAMPAGNE D'INFORMATION | BOIS | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Cécile FORGEOT

cecile.forgeot@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine